

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



# **RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE LICENCE EN ADMINISTRATION DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES DE L'ENSUP AFRIQUE**

## **L'Equipe d'évaluation :**

- Pr. Babacar SENE, Président
- Dr. Assane NDAO, Membre
- M. Amadou DIALLO, Membre

## **Signature :**

**Pour l'Equipe, Le Président**

**Avril 2017**

---

## Table des matières

Introduction .....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	4
3. Description de la visite sur le terrain .....	4
4. Appréciation de l'ENSUP au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup .....	5
5. Points forts du programme .....	13
6. Points faibles du programme .....	14
7. Appréciations générales du programme .....	14
8. Recommandations à l'Etablissement .....	15
9. Recommandations à l'ANAQ .....	15
10. Proposition de décision .....	15
Annexes .....	16
Liste des personnes rencontrées .....	16

## **Introduction**

Par décision n°043 du 15 juillet 2016 du Secrétaire exécutif de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ – SUP) portant désignation d'experts externes dans le cadre de l'accréditation de programmes dans les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES), l'équipe d'évaluateurs, sous la présidence du Pr. Babacar Sène, s'est rendue le 23 Mars 2017 à l'ENSUP/AFRIQUE, sise à Liberté 6 extension, en face du Camp Leclerc, villa 205.

L'objectif de cette visite était d'évaluer la **Licence en administration des entreprises et collectivités** en s'assurant que ce programme était en conformité avec les standards définis par l'ANAQ – SUP en vue d'une accréditation.

L'équipe d'experts a été accueillie par le Directeur Général (DG) M. Ibrahima Mbengue dans son bureau en présence de quelques membres de son staff. L'évaluation s'est déroulée dans le bureau du DG.

### **1. Présentation de l'ENSUP et de la Licence en administration des entreprises et collectivités**

L'ENSUP AFRIQUE est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a obtenu son agrément provisoire par lettre n°142/MESR/DGES/DESP/DSQ/fi du 30 mai 2007. L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 142/MESR/DGES/DESPDSQ/fi et couvre tous les programmes de l'établissement autorisés par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

L'ENSUP AFRIQUE est un EPES qui occupe des locaux spacieux propices à une formation de qualité avec des affichages qui donnent une bonne impression à l'extérieur.

Son objectif général est de renforcer les compétences dans les domaines de la gestion stratégique, de la gestion de la qualité et des enseignements. Elle a mis en place un plan stratégique 2015 – 2020 pour s'assurer de la garantie de la continuité de la formation. Elle compte environ 3480 étudiants toutes branches confondues et bénéficie de la subvention des collectivités locales qui envoient certains étudiants (1/3 environ).

Son objectif spécifique est de permettre aux étudiants d'acquérir les aptitudes professionnelles nécessaires pour une insertion réussie en entreprise en accréditant les programmes suivant les normes de l'ANAQ – SUP.

Pour atteindre cet objectif spécifique, l'ENSUP AFRIQUE a mis en place une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) depuis le 06 février 2015 dont la mission est d'impulser une

nouvelle dynamique qui serait en harmonie avec les recommandations de l'ANAQ – SUP pour accréditer les programmes en répondant aux normes qualité tout en conservant cette dimension sociale qui consiste à subventionner les études.

Au niveau du comité de gestion, l'ENSUP AFRIQUE est caractérisé par une gouvernance composée de huit (08) associés avec deux (02) réunions par année.

La licence en administration des entreprises et collectivités est dispensée depuis 2012. Elle dispose d'un corps enseignant composé de permanents, vacataires et professionnels de la gestion. La maquette n'est pas bien structurée et les enseignants du programme ne s'y retrouvent pas. Les heures annoncées dans la maquette ne sont pas respectées. Le quantum horaire n'est pas atteint.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto – évaluation envoyé à l'ANAQ – SUP présente des coquilles, maladroites de rédaction et des problèmes relatifs à la police des écritures. Des confusions sont également notées. Pour certains standards, les experts ont l'impression d'évaluer un programme en gestion financière, banque et assurance.

## **3. Description de la visite sur le terrain**

### o Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts évaluateurs de l'ANAQ – SUP a été installée dans le bureau du directeur général à cet effet à 08 heures 50 minutes. Il appartenait au Président de l'équipe d'experts de procéder aux présentations d'usage de ses membres et de décliner les objectifs de la mission de l'ANAQ – SUP. Il a rappelé que cette mission d'évaluation concerne tous les établissements d'enseignement supérieur public et privé au Sénégal qui ont l'obligation de respecter les normes de qualité suivant les grilles d'évaluation des standards définis par l'ANAQ – SUP.

Il a ensuite donné la parole à M. MBENGUE le Directeur de l'ENSUP/AFRIQUE qui a présenté son staff qui était dans la salle avant de permettre au Président de proposer l'agenda de la journée, conformément au planning de l'ANAQ - SUP. Sa proposition été adoptée à l'unanimité.

Le directeur général a présenté par vidéo projecteur, un résumé du rapport d'auto – évaluation, standard par standard.

A l'issue de cette présentation des preuves ont été demandées et des critiques formulées aussi bien sur la forme que sur le fond des maquettes présentées. Des discussions intéressantes s'en sont suivies dans une bonne ambiance parce que tous persuadés que nous avons le même but qui est de garantir la qualité dans l'enseignement supérieur au Sénégal.

L'équipe a rencontré tour à tour : le PATS, les enseignants et les étudiants. Après la pause déjeuner, une visite des locaux a été effectuée. L'équipe accompagnée du directeur général, de la directrice pédagogique et du président du conseil scientifique a visité les bâtiments de l'Institut.

#### **4. Appréciation de l'ENSUP au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup**

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.***

##### **Appréciation globale du standard**

Le programme de licence en administration des affaires et collectivités est dispensé depuis 2012. Le programme a sorti plusieurs promotions. Des éléments probants ont permis d'attester de la régularité du programme d'études. Toutefois le rapport d'auto-évaluation ne précise pas exactement le nombre de promotion sortie.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 1.02 *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

##### **Appréciation globale du standard**

Le programme d'études et de formation s'inscrit dans le plan de développement de l'institut dont les objectifs spécifiques sont de dispenser des formations qualifiantes dans domaine de la gestion (Marketing, Communication, finance, comptabilité etc). Le programme de Licence en Administration des affaires et collectivités est généraliste, il vise à apporter des connaissances et compétences dans le domaine de la gestion des administrations et collectivités. Cependant, des confusions sont notées dans la rédaction du standard, où le comité d'auto-évaluation fait état de compétences en banque, finance assurance.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

**Standard 1.03** *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

**Appréciation globale du standard**

La direction générale est très engagée à accompagner la direction pédagogique à maintenir des relations avec le monde professionnel et socio-économique. En effet, des professionnels de la gestion interviennent dans le programme de Licence. Toutefois, l'établissement gagnerait à prendre en compte la dimension collectivité dans le programme de licence. .

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01** *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

**Appréciation globale du standard**

Les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées. Les fiches de poste mises à la disposition de l'équipe des experts sont renseignées. L'établissement a pu mettre en place une cellule interne d'assurance de la qualité avec des règles et des procédures garantissant une amélioration de la qualité du service offert et un suivi des différentes fonctions des acteurs

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02** *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

**Appréciation globale du standard**

La plupart des enseignants interrogés ne connaissent pas la maquette du programme de Licence en Administration des entreprises et Collectivités. L'établissement n'a fourni aucun élément probant permettant de montrer le processus de révision du programme de Licence.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 2.03** *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

**Appréciation globale sur le standard**

La direction générale a mis en place une cellule interne d'assurance de la qualité et a une ferme volonté d'implémenter au niveau institutionnel un système de management de la qualité à travers le recrutement d'un consultant qualité. Les enseignements font également l'objet d'évaluation de la part des étudiants. Toutefois, le dispositif mis en œuvre devrait être amélioré en vulgarisant d'avantage les résultats de l'évaluation auprès des enseignants et en évitant les cumuls de fonction (chargé de la qualité et responsable administratif et financier de l'établissement).

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01** *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

**Appréciation globale du standard**

Le programme d'études dispose bien d'une maquette au format LMD. Cependant, le déroulement de certains cours n'est pas conforme à la maquette par exemple le cours de marketing est fait en première année. De plus nous remarquons que les éléments constitutifs sont crédités. Le quantum horaire n'est pas respecté par exemple pour le cours de comptabilité générale, le volume horaire est de 48H, alors qu'il est déroulé sur 30H. Il y a aussi l'absence de certains modules clés comme le contrôle de gestion et la gestion financière.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 3.02** *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

**Appréciation globale du standard**

Il y a une confusion sur l'intitulée de la Licence (voir le rapport d'auto-évaluation, standard 1.01). Dans l'agrément, il est notifié « Licence en Administration des entreprises et collectivités » alors que le programme déroulé concerne l'administration des entreprises. Concernant les objectifs de la formation, les métiers annoncés dans le rapport d'auto-évaluation ne se rapportent pas à la formation (S. 1.02) (banque, assurance et gestion financière).

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 3.03 :** *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

**Appréciation globale du standard**

Les conditions d'obtentions des attestations et des diplômes sont bien réglementées et publiées. Le logiciel gespro facilite les délibérations. Cependant, tous les enseignants ne sont pas forcément invités lors des délibérations.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 3.04** *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

**Appréciation globale du standard**

Le logiciel GESPRO permet aussi lors des délibérations d'obtenir des statistiques sur le taux de réussite. En ce qui concerne la progression des étudiants, nous avons noté l'absence d'un dispositif permettant mettre à niveau les étudiants à l'entrée.

**Conclusion sur le standard : Atteint**



#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01** *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

##### **Appréciation globale du standard**

Les cours sont dispensés par un corps enseignant qualifié, composé de professionnels qui ont à leur actif plusieurs années d'expériences, mais aussi d'enseignants qui ont déjà un doctorant ou préparant une thèse de doctorat. Les entretiens avec les enseignants et la consultation des CV confirment les compétences du corps enseignant.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 4.02** *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

##### **Appréciation globale du standard**

L'administration de l'école est très engagée avec un personnel administratif motivé et qualifié. Des efforts sont aussi consentis dans la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'expertise et d'administration des enseignants. Mais, il n'existe pas pour le moment d'activités de recherche dans cet établissement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 4.03** *La mobilité du PER est possible.*

##### **Appréciation globale sur le standard**

Il n'existe pas de programmes de mobilité des PER.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

## **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

### **Standard 5.01 *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées***

#### **Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'obtention d'attestations et de diplômes académiques (attribution de crédits, évaluations intermédiaires) sont réglementées et publiées. L'École a défini clairement les conditions d'obtention des diplômes et attestations à travers la plaquette de la formation présentée sous forme de brochure, dans son Règlement Pédagogique Interne et dans son Manuel de procédures dont une copie est disponible sur les tableaux d'affichage ; ces tableaux sont consultables dans la cour du campus.

La condition d'accès en première année est la production du BAC ou d'un diplôme admis en équivalence.

Cependant aucune sélection ou test de niveau n'est organisé(e) pour l'admission des étudiants.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

### **Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

#### **Appréciation globale du standard**

ENSUP AFRIQUE possède des statistiques et l'application *Gespro* lui permettant d'observer le développement de la proportion d'hommes et de femmes ; Il y a une forte population féminine, près de 60 % de femmes surtout pour les nouveaux bacheliers et le cycle de la licence. Le programme garantit l'égalité des chances.

On n'a noté aucune forme de discrimination entre les filles et les garçons à l'ENSUP AFRIQUE.

Aucun dispositif n'est mis en place pour favoriser les garçons ou les filles.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 5.03** *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

**Appréciation globale du standard**

Un partenariat a été signé avec l'ESTEM au Maroc en 2013. ENSUP AFRIQUE a développé aussi un partenariat avec l'Académie des Sciences Technologiques et Comptables (ASTC) Abidjan – Côte d'Ivoire. Le GROUPE ASTC et ENSUP AFRIQUE se sont accordés à encourager l'excellence et promouvoir la coopération entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire dans la réalisation d'intérêt commun dans le domaine de l'enseignement supérieur privé. Cet accord concerne : la Formation, la signature conjointe des diplômes, l'échange d'étudiants, le tutorat, les voyages d'études et d'affaires, la représentation. ENSUP AFRIQUE a reçu en 2014, dans le cadre des programmes de l'université de Colorado, les étudiants américains qui ont fait un programme de plus d'un mois.

La réalisation de la mobilité des étudiants est encore à l'état de projet. Cependant des accords de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur privés nationaux doit être encouragé.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

**Standard 5.04** *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

**Appréciation globale du standard**

Le programme dispose d'un personnel enseignant de qualité et en quantité suffisante. Il est dispensé par un corps enseignant composé d'un professeur de rang A, de près de 7 professeurs de rang B et plus de 36 enseignants de rang C officiant en même temps. Ces enseignants qui sont tous des vacataires, dispensent des cours à près de 900 étudiants, soit près de 1 encadreur pour 15 étudiants. Les cours sont assurés avec un niveau élevé de satisfaction des étudiants (voir Programmes et Cahiers de suivi). Le taux d'encadrement varie par niveau et selon les années académiques. Mais les tendances révèlent un taux d'encadrement plus proche au niveau supérieur ; quelques fois, il avoisine 1/4. ENSUP AFRIQUE dispose d'outils de collecte régulière sur la qualité de l'encadrement.

Par ailleurs, les étudiant(e)s bénéficient, à travers les nombreux clubs très dynamiques à ENSUP AFRIQUE, de conseils appropriés concernant leurs études, leur financement et leurs futures carrières.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

***Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

**Appréciation globale sur le standard**

ENSUP AFRIQUE a mis en place des cours de développement personnel, un dispositif et des services (le service d'Accueil et le bureau du développement institutionnel) pour l'accompagnement des étudiants et le renseignement des personnes intéressées (parents et travailleurs désirant se perfectionner).

ENSUP AFRIQUE dispose des statistiques fiables et périodiques qui renseignent sur le taux annuel d'insertion des diplômés dans les entreprises de la place (banque, société commerciale et industrielle...)

ENSUP AFRIQUE visite périodiquement le lieu du stage pour s'assurer qu'il se déroule comme prévu. L'évaluation des stages est régulière ;

Il existe un service marketing et des relations extérieurs et le taux d'insertion avoisine les 80%. L'institution fait des efforts pour aider les étudiants à trouver des stages. Cependant, les étudiants de la licence2 souhaiteraient que ENSUP AFRIQUE prennent davantage en compte leurs besoins en stage.

L'Institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'Institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Globalement, le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants en leur fournissant toute l'aide possible pour l'obtention de stage. Une base de données des anciens étudiants de la formation est disponible à ENSUP AFRIQUE. Toutefois il manque un suivi de l'évolution de ces anciens quant à leur situation professionnelle.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

## **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01** *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

### **Appréciation globale du standard**

ENSUP AFRIQUE est installé dans cinq grands bâtiments en location construits dans divers endroits du quartier de Liberté 6 extension face au camp Leclerc ; cette situation pose certainement des contraintes logistiques et de déplacement des acteurs d'ENSUP AFRIQUE. ENSUP AFRIQUE dispose d'un portefeuille financier conséquent en banque , de 10 vidéos projecteurs , d'écrans de projection et de beaucoup d'infrastructures (salles de cours disposant de tableaux blancs pour marqueurs, des amphithéâtres, de salle informatique, d'une bibliothèque physique et numérique fonctionnelles...), des toilettes avec une séparation fille/garçon, d'un bureau de placement pour les étudiants. Des mobiliers d'accueil, deux comptoirs sont aménagés dans chaque bâtiment. L'équipement de la salle informatique, est renforcé par la mise à disposition des étudiants d'ordinateurs portables par ENSUP AFRIQUE. L'espace d'étudiant est fonctionnel.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

## **5. Points forts du programme**

- Un bon niveau des enseignants ;
- Engagement de la direction ;
- La fonctionnalité du logiciel gespro ;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Prise en charge sociale des PER et PATS ;
- L'existence d'accords de partenariat et conventions avec des entreprises, cabinets et instituts à l'international ;
- Régularité dans le paiement des vacances ;
- Disponibilité des ressources financière et logistique ;
- Centre d'incubation fonctionnel ;
- Personnel administratif motivé et qualifié.
- Une bonne visibilité de l'établissement

- Satisfaction des étudiants par rapport à l'environnement et aux méthodes pédagogiques

## 6. Points faibles du programme

- Déroulement des cours non conforme au contenu de la maquette ;
- Quantum horaire non respecté (cours de 48h réalisé en 30h) : exemple comptabilité générale ;
- Les EC sont crédités ;
- L'absence de certains modules clefs (Contrôle de gestion et gestion financière) ;
- **Problème de communication interne : les étudiants et les enseignants ne connaissent pas leur référent académique direct ;**
- Taux horaire relatif au paiement des enseignants faible ;
- Absence de mobilité des étudiants et des enseignants ;
- Absence d'activités de recherche pour accompagner le dispositif pédagogique ;
- Métiers annoncés dans le rapport d'auto-évaluation ne se rapportant pas à la formation (S. 1.02) (banque, assurance et gestion financière) ;
- Confusion au niveau de l'intitulé de la licence. Dans l'agrément il est notifié « Licence en Administration des entreprises et collectivités » alors que le programme déroulé concerne l'administration des entreprises ;
- Présentation trop sommaire du programme évalué ;
- Absence de dispositif pour mettre à niveau les étudiants à l'entrée (après le Bac) ;
- Conventions et partenariats non suffisamment mis à profit des étudiants pour les stages et la mobilité ;
- Conflits d'intérêt (CIAQ dans le RAF et le coordonnateur pédagogique membre du conseil scientifique et en charge de la mise application des recommandations du conseil scientifique) ;
- Certains contrats de professeurs non signés par le directeur général et non datés.
- La bibliothèque physique est faiblement dotée d'ouvrages et très exigüe ;

## 7. Appréciations générales du programme

Le programme de Licence en Administration des entreprises et collectivités présentent des points forts qui ont été confirmés lors de la visite. Cependant, la visite a également révélé de nombreux points faibles liés à l'atteinte des standards de l'ANAQ Sup. En effet, plusieurs problèmes concernant la maquette, le fonctionnement de l'établissement à travers les

dysfonctionnements, les conflits d'intérêt et la communication interne sont notés suite à la visite sur site.

## **8. Recommandations à l'Etablissement**

L'équipe des experts mandatés par l'ANAQ, recommande à l'établissement d'apporter les corrections suivantes afin d'atteindre les standards clefs :

- Restructurer la maquette et corriger les différentes anomalies constatées dans ce présent rapport ;
- Respecter le quantum horaire et communiquer aux enseignants les éléments relatifs à la maquette (Cours, TD, TP et TPE) ;
- Renouveler le contrat du professeur de rang A en gestion qui arrive à expiration en fin Mars 2017 ou chercher un autre professeur de rang magistral en gestion ;
- Impliquer les enseignants dans les processus d'élaboration, d'évaluation du programme et les intégrer dans les instances de délibération ;
- Eviter les cumuls de fonction (exemple la personne responsable administratif et financier occupe en même temps le poste de chargé de la qualité et de l'évaluation des programmes) ;
- Améliorer la communication interne et sensibiliser les parties prenantes sur l'existence d'une cellule qualité ;
- Formaliser les partenariats avec les établissements d'enseignements supérieurs étrangers et les entreprises afin de faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants ;

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

L'équipe des experts recommande à l'ANAQ – SUP d'encourager l'ENSUP à mettre en œuvre un planning et un dispositif de suivi des recommandations afin d'atteindre les standards clefs.

## **10. Proposition de décision**

# **ACCREDITATION NON RECOMMANDEE**

## Annexes

### Liste des personnes rencontrées

#### Equipe de Direction de l'établissement et personnel d'appui

Prénom(s)	Nom	Statut
Ibrahima	Mbengue	Directeur Général
Dominique	Zidouemba	Président du Conseil Scientifique
Patrice Samuel	Badji	Membre du Conseil Scientifique
Jean Noël	Ngom	Enseignant
Cheikh	Diop	Coordonnateur de la Licence AEC
Awa	Saleh	Responsable pédagogique
Fatoumata	Bitèye	Responsable Administratif et Financier et chargée de la qualité
Ndiémé	Thiam	Comptable
Awa	Diaw	Comptable
Mohamed El Mansour	Pène	Surveillant
Ndella	Ngom	Responsable financier
Aliou	Ndao	Assistant en développement
Lamine	Fall	Responsable recouvrement

#### PER

Prénom(s)	Nom	Enseignement
Mamadou Fadel	Diallo	Comptabilité
Ibrahima	Mbaye	Communication
Albert	Mendy	Journaliste



**PATS**

Prénom(s)	Nom	Fonction
Ignace Balla	Basse	Agent pédagogique
Seynabou	Badji	Femme de ménage
Mansour	Pène	Surveillant général

**Etudiants du programme de Licence en administration des entreprises et collectivités**

Prénom (s)	Nom	Niveau
Cheikh Ahmed Tidiane	Ndiaye	L2
Fatima	Seck	L2
Aminata	Bâ	L1
Maty	Gaye	L1
Ndèye Astou	Seck	L1
Mariétou	Ndiaye	L1
Agnès Gnilane	Sall	L1
Fatou	Seye	L1
Mariama	Diallo	L1
Pape Birame	Ndaw	L1